

VIVRE A CHABANNES

L'association Vivre à Chabannes fête ses 10 ans le 18 juin. A cette occasion il est prévu l'après-midi:

- Une animation gratuite pour les enfants (clown, maquillage et sculpture sur ballons)
- Un concert de rue dans le village avec la participation de la Bande à Bardet.
- Un apéritif géant gratuit et promenades en calèche.
- Le soir un repas champêtre et bal sous chapiteaux animé par la Bande à Bardet (5 musiciens).

Prochainement un programme détaillé sera disponible dans divers points de vente de Fursac.

TRI DES DECHETS

Le SIERS à contacté la Mairie à plusieurs reprises afin de demander d'effectuer un rappel concernant le tri des déchets dans les deux bacs à votre disposition.

Merci de respecter le tri de vos déchets

Dans le bac bleu, en vrac : les bouteilles, bidons et flacons en plastique, les emballages en carton, les briques alimentaires, les papiers, magazines et journaux, les boîtes de conserves, canettes et aérosols, les barquettes en aluminium.



Dans le bac marron, en sac : vaisselle, faïence, les pots et films en plastique, les pots de yaourt et blisters, les papiers souillés ou gras, le polystyrène.

Un ramassage des encombrants aura lieu le 18 Mai 2011 sur la commune, si vous souhaitez le passage inscrivez vous à la Mairie avant le 16 Mai 2011.

Quelques dates à retenir:

FURSAC EN FÊTE du 12 au 15 Juillet & le Festival du Lézart vert du 22 au 24 Juillet

LES ECHOS DE ST PIERRE DE FURSAC N°5

REFORME TERRITORIALE

L'état souhaite diminuer les communautés de communes et pour ce qui concerne la Creuse elles devront passer de 18 à 6 à 10.

Pour ce qui concerne la Communauté de Commune de Bénévent / Le Grand Bourg, à laquelle est rattachée la commune de St Pierre de Fursac, plusieurs solutions pourraient être envisagées.

La première solution consisterait à rester à l'identique, soit le même périmètre qu'actuellement, solution peu envisageable au vu de la réduction importante des communautés de Communes.

La seconde solution consisterait à mettre en place un périmètre à l'échelle du Pays Ouest Creusois connu aujourd'hui. Solution logique et rationnelle au vu du travail déjà réalisé en commun actuellement sur ce territoire.

La troisième solution consisterait à envisager de rejoindre une grande communauté d'Agglomération regroupant la communauté de Communes de Guéret / St Vaury, celle du pays Sostranien et celle de Bénévent / Grand Bourg.

La quatrième solution consisterait en un regroupement des communautés de Communes de Guéret / St Vaury et Bénévent / Grand Bourg

Enfin, la cinquième solution consisterait à un regroupement des communautés de Communes du Pays Sostranien et de Bénévent / Grand Bourg.

Après de nombreux échanges au sein du Conseil Municipal, et suivant les différents scénarios possibles le Conseil Municipal exprime ses choix par les votes suivants

- Pour le scénario 1 : pas de vote car solution peu probable.
- Pour le scénario 2 : Pour 14 - contre 0 – Abstention 0
- Pour le scénario 3 : Pour 13 – contre 0 – Abstention 1

Attention, cela à la seule condition que la Communauté de Communes du Pays Sostranien soit comprise dans ce regroupement – Si tel n'était pas le cas, voir vote scénario 4.

- Pour le scénario 4 : Pour 0 – contre 14 – Abstention 0
- Pour le scénario 5 : Pour 14 – contre 0 - Abstention 0

Dans tous les cas, le Conseil Municipal de St Pierre de Fursac considère que son véritable bassin de vie est le secteur de La Souterraine et qu'à ce titre il serait tout simplement logique d'avoir des objectifs de travail en commun dans le futur. Partant de ce constat, il verrait comme une aberration qu'on lui impose une orientation vers Guéret.

INFORMATION

Propriétaires riverains, vous avez constaté des dégradations dans votre cours d'eau?

Dans le cadre des prochaines actions concernant l'aménagement des milieux aquatiques, le SIAGA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la **Gartempe** et de **l'Ardour**) a la possibilité de prendre en charge **techniquement et financièrement** une grande partie des travaux chez les propriétaires riverains des cours d'eau y compris pour certains petits ruisseaux.

Un des objectifs des travaux est, par exemple, de permettre un usage agricole opérationnel et compatible au maintien de bonnes conditions vis-à-vis du milieu aquatique et de ses ressources.

Le type d'aménagement à adapter pourra être choisi à la suite d'une visite du technicien rivière au cas par cas s'il est jugé nécessaire. Il peut s'agir notamment d'installer des zones d'abreuvement bovin en vue d'améliorer les conditions sanitaires des zones d'abreuvement ou de piétinement. D'autres aménagements peuvent être préconisés.

Pour toute information, les propriétaires souhaitant bénéficier de ces aménagements peuvent contacter le SIAGA aux coordonnées ci-dessous:

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe et de l'Ardour, 6 rue de la tour, 23240 CHAMBORAND.

Tél: 05 55 80 15 77

Horaires: 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00

LES INVESTISSEMENTS 2011

- Voirie et éclairage lotissement
- Réalisation du site Internet
- Entretien voirie communale
- Achat terrain

Le conseil municipal n'a pas souhaité cette année augmenter les impôts.

LA COMMUNE A INVESTI POUR LES ENFANTS

Ces jeux sont situés sur la route des Sibieux à proximité du lotissement du Ri-Courant, ils ont été installés par les employés communaux, bénéficient du label qualité/sécurité; ont été vérifiés par la société SOCOTEC.



COMMISSION E.D.T

La nature est un bien collectif, nos paysages préservés sont partie majeure de notre patrimoine.

Vivant au quotidien en leur sein, nous en sommes les bénéficiaires privilégiés, oubliant parfois qu'en échange de ses apports, dame nature nécessite notre sollicitude et nos interventions : veillons à la respecter pour que tous ceux qui souhaitent la découvrir puissent le faire à la vitesse du pas de l'homme ou de celui du cheval.

Merci à tous ceux qui entretiennent un chemin creux, sauvegardent une haie ou un ru, tentent de restaurer un clédo, sautadour ou une fontaine : ces trésors sont notre richesse de demain.

En ce sens, la commission poursuit la remise en état de l'ancienne décharge et fera sous peu appel à des bras bénévoles pour un arbant.

Elle prépare également un cahier des charges à soumettre à l'entreprise Abiodis en vue que soit assurée une exploitation raisonnée des terrains agricoles qu'elle a acquis.

Le Président
C.Clavé